



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre

le lycée polyvalent CHARLIE CHAPLIN DECINES CHARPIEU (RHONE)
l'académie de Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes

2017 - 2021

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE
2017 – 2021

SOMMAIRE

Préambule	04
1 Diagnostic	05
Contexte	
Points d'appui et d'amélioration	
Problématique de l'établissement et axes de progrès	
2 Objectifs stratégiques.....	09
3 Leviers stratégiques	10
4 Accompagnement (autorité académique et région).....	11
5 Durée du contrat	12
Annexe : les indicateurs	

PRÉAMBULE

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République est mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

En Auvergne-Rhône-Alpes, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et la Région s'associent, dans le cadre de la refondation de l'Ecole de la République, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves.

Parmi les bénéfices attendus de ce partenariat, sera privilégiée la convergence des politiques publiques, laquelle reposera sur des objectifs partagés et des engagements pour les atteindre.

Les parties entendent ainsi promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif. Le contrat d'objectifs devient alors tripartite.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des lycées, il permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et la région Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

1 DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le lycée, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties.

Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ Eléments de contexte : caractéristiques du lycée, du public accueilli et inscription territoriale

Le lycée polyvalent Charlie CHAPLIN résulte de la fusion entre le Lycée Général et Technologique Charlie CHAPLIN et le Lycée Professionnel BECQUEREL. Cette fusion s'est opérée en 2009 et les locaux du lycée Général et Technologique ont fait l'objet d'une restructuration totale (livraison Novembre 2014). La SEP, dont les locaux sont situés à 600m de l'unité principale, comporte des spécialités implantées sur les deux lieux. L'ancien lycée professionnel n'a pas vécu de restructuration majeure mais a été maintenu en très bon état de fonctionnement.

A ce jour, le LPO CHAPLIN scolarise 1800 élèves et étudiants de la 3ème PrépaPro au BTS. Les effectifs ne cessent d'augmenter et devraient continuer à croître si le secteur de recrutement n'est pas redéfini.

La population accueillie est une population hétérogène avec un % de jeunes issus de familles de PCS défavorisés supérieure à la moyenne académique et départementale.

	Lycée	Départ	Acad
Lycée G&T Elèves issus de familles PCS défavorisées en %	32.1	24.5	27.2
SEP: Elèves issus de familles PCS défavorisées en %	44.4	43.6	47.3

Les BTS sont au nombre de trois dont deux accueillent les étudiants en alternance et en temps plein (MAVETPM et ATI) . Le BTS AG PME-PMI n'est mis en place qu'en temps plein scolaire. Il est à noter que les trois sections de BTS, intégrant un % de bac pro supérieur à la moyenne académique restent peu élitistes mais obtiennent des résultats se rapprochant des attendus.

Le LPO Chaplin accueille les baccalauréats de série ES, L, SSI, SSVT, STI2D (Energie Environnement, Innovation Technologique et Eco-Conception) ainsi que les séries STMG (Mercatique, Gestion Finance, RHC et Systèmes d'Information de Gestion).

La filière ES souffre d'un déficit d'image et les élèves l'ayant choisi étant ceux qui ne peuvent accéder aux filières S, n'obtiennent ni de très bons résultats au bac, ni des orientations Post Bac porteuses de sens.

Le constat est le même pour la filière L, filière dans laquelle il n'y a pas, et depuis bien longtemps, de postulants aux CPGE.

La filière S est sans conteste la plus demandée, l'option SVT restant bien plus plébiscitée que l'option SI qui commence tout de même à être revalorisée aux yeux des familles.

Les filières STI2D et STMG sont des filières demandées trop souvent par défaut sans réel projet d'orientation post bac.

La SEP, qui compte environ 180 élèves, offre deux baccalauréats professionnels peu répandus: Maintenance Motos et Maintenance des engins de TP et Manutention ainsi qu'un bac pro MELEC plus courant. A ces deux derniers bacs sont associés les CAP correspondants.

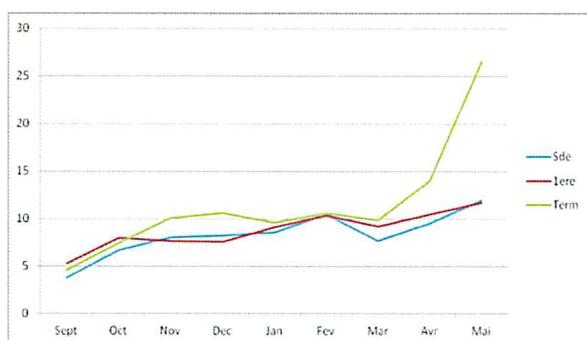
L'obtention du baccalauréat professionnel ne permet que trop rarement des poursuites d'études en BTS.

Dans l'ensemble les résultats restent en dessous des attendus mais ont tendance à s'en rapprocher d'année en année.

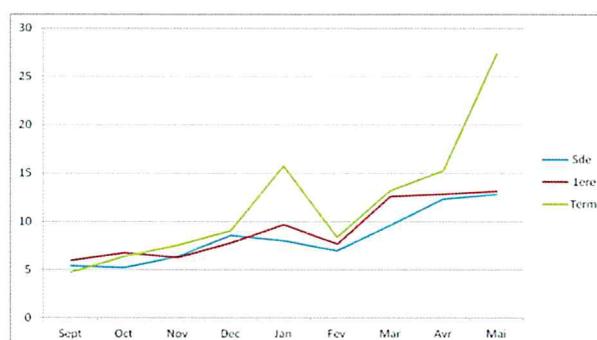
Le tissu industriel proche et les BTS en alternance permettent un réel travail en partenariat et le lycée recommence à jouir d'une réputation à la hausse.

ORIENTATION POST-BAC - ANNEES SCOLAIRES 14-15 ET 15-16						
SERIES	BTS	IUT	CPGE	Ingénieurs	PACES	Universités
ES 14-15	9	12	1	0	0	45
ES 15-16	8	5	2	0	0	67
S 14-15	10	22	14	7	28	52
S 15-16	11	25	14	8	22	38
L 14-15	3	0	0	0	0	11
L15-16	0	0	0	0	0	14
STMG 14-15	28	4	2	0	0	41
STMG 15-16	27	5	0	0	0	27
STI2D 14-15	17	15	0	0	0	8
STI2D 15-16	14	15	0	0	0	5

Absentéisme 14-15



Absentéisme 15-16



2/ Points d'appui et d'amélioration

L'analyse des points forts a mis l'accent sur le bon climat général qui règne dans l'établissement. Les quatre années de travaux qui ont créé des conditions de travail difficiles commencent à être oubliées par les enseignants.

La stabilité des équipes, supérieure à la moyenne académique, est un atout malgré l'effet de masse qui reste difficile à gérer: Globalement, les équipes pédagogiques sont dynamiques et engagées dans de nombreux projets qu'ils soient culturels, scientifiques ou encore visant l'excellence. Cet engagement est présent même hors temps scolaire, ce qui est remarquable, mais peine à trouver des solutions au traitement des difficultés rencontrées par les élèves.

Une politique globale de prise en charge des élèves à besoins particuliers se met en place grâce à l'investissement pugnace de l'équipe médico-sociale et d'enseignants très investis. Les outils développés devraient pouvoir servir au plus grand nombre et permettre, à terme, une meilleure approche des élèves.

Les CDI, très bien équipés, sont très bien organisés, au service des élèves et des enseignants. Ils sont très souvent force de propositions.

Le service vie scolaire est animé par quatre CPE qui ont une vision claire des objectifs à atteindre. Les exigences en terme d'assiduité sont bien comprises, même si les avancées sont timides.

La MDL et le CVL fonctionnent bien et sont également porteurs d'actions permettant une bonne cohésion des élèves mais les années restent inégales en terme d'engagement de la part des élèves.

Les équipes du lycée ont fait des choix favorisant l'accueil des élèves arrivant de milieux souvent très différents: L'accompagnement personnalisé de seconde, totalement dédoublé, et la mise en place de groupes de langues à tous les niveaux apportent les premières réponses au traitement de la difficulté. On peut tout de même regretter que si le lycée s'est donné les moyens de cette mise en œuvre, la réalité des pratiques pédagogiques est inégale selon les enseignants.

Le dernier point d'appui est l'adhésion de tous autour du manque d'ambition scolaire de la majorité de nos élèves. Ce manque d'ambition s'explique au travers de trois grandes problématiques:

- L'absence de très bons éléments qui constituent les têtes de classe et les tirent vers le haut.
- Le coût des études supérieures longues qui fait peur à un certain nombre de familles plus modestes, soit par méconnaissance des aides mais également au travers de données économiques bien réelles.
- La mise en adéquation de l'orientation post-bac avec la qualité du travail personnel fourni et non l'inverse.

3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès

Une stratégie d'évitement: Le lycée, situé en banlieue lyonnaise urbaine accueille une population très hétérogène, qui heurte certaines familles issues des PCS très favorisées résidant dans les villes pavillonnaires du secteur. Il en découle une fuite des très bons élèves vers les établissements privés, ce qui prive le lycée CHAPLIN des très bons éléments qui permettraient une meilleure mise en valeur du lycée. Cette tendance s'inversant doucement, il faut donc continuer à multiplier les opérations de communication, en s'appuyant sur la modernité des locaux et installations, afin de rendre le lycée attractif.

Le manque d'ambition des élèves: C'est le deuxième point sans cesse évoqué dans l'établissement, et ce point a des origines multifactorielles:

- L'absence de très bons éléments qui prive les classes d'éléments moteur.
- La méconnaissance de l'enseignement supérieur et les difficultés économiques des familles.
- Une vision du travail personnel au lycée de la part des élèves peu adaptée aux exigences.
- Un taux d'absentéisme qui reflète le manque de sens que donnent beaucoup d'élèves au lycée.

Le travail sur le contrat d'objectifs a mis en avant un certain nombre de points :

- **Améliorer la prise en charge des élèves en difficulté** et adapter la réponse en fonction des causes des problèmes. La difficulté de la maîtrise de la langue (compréhension des consignes, manque de vocabulaire, difficultés d'écriture...) est le point à travailler en priorité. L'accompagnement personnalisé en seconde permet une remédiation qu'il est toutefois difficile de pérenniser en première et terminale du fait de l'absence de dédoublements en accompagnement personnalisé.

Le soutien dans le cadre des stages de remise à niveau pendant les vacances ou en "filé" en journée permet à des élèves de reprendre pied. C'est un dispositif apprécié des enseignants qu'il conviendrait de mettre en place plus tôt dans l'année.

- **Un travail intéressant sur les parcours d'excellence internes:** La mise en place de ces parcours permet aux élèves les plus motivés de se projeter, même si pour l'instant il existe encore un frein important en fin de cursus. En effet des élèves suivent ces parcours d'excellence mais ne se présentent pas ou peu aux concours d'accès des écoles post bac.

- **Gestion de l'orientation:**

En seconde:

Les passages en première sont quelquefois « limite » sans réel projet et travail régulier des élèves.

En terminale:

Certains projets ne sont pas cohérents: En effet beaucoup d'élèves de filière ES (et S dans une moindre mesure) optent pour un BTS.

Pour les filières S, l'orientation en PACES est surreprésentée par rapport aux demandes en CPGE, ou école d'ingénieurs avec prépa intégrée.

Les jeunes filles issues des filières S ont du mal à s'orienter vers des carrières scientifiques.

- **Liaisons :**

En 2011, il avait été mis en place des rencontres entre enseignants du second degré (collèges- lycée) de façon à identifier les points de rupture entre le collège et le lycée. Des séances de co-enseignement avaient été envisagées mais n'avaient pu aboutir.

En 2014-2015, il a été remis en place des actions d'échanges sous forme d'accueil et d'immersion d'élèves de 3ème dans des classes de seconde. Une présentation de la DNL par l'enseignant de cette discipline a eu lieu dans certains établissements du secteur.

Aucun travail conjoint dans le cadre de l'évaluation des compétences n'est, pour l'instant, mis en place, et il faut réfléchir d'urgence à remettre ce chantier en route.

- **Un manque de temps d'échange** entre collègues enseignants dans les mêmes classes.

La coordination et le travail en équipe pédagogique sont difficiles du fait de la taille de l'établissement. Cette difficulté est moindre dans le cadre des disciplines. Il en résulte une difficulté de cohérence entre les exigences de chacun.

- **Communication :**

Un établissement qui est en permanence confronté à l'effet de masse. Les personnels ont du mal à se connaître et il est difficile de savoir tout ce qui se passe dans le lycée, malgré une communication au travers du site de l'établissement et une feuille d'information hebdomadaire.

- **Accès au numérique :** l'équipement est certes présent mais l'on note des lenteurs, des pannes ou des dégradations. Cela peut compromettre le déroulement d'un cours et a des implications pédagogiques fortes.

2 OBJECTIFS STRATEGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs. En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.

➤ **La fluidification des parcours et la réussite des élèves** par:

- l'amélioration de la prise en charge de la difficulté
- un suivi plus individualisé.

Certains élèves intègrent le lycée sans avoir les compétences requises pour réussir et, en l'absence de motivation personnelle, ne peuvent suivre compte tenu de leurs lacunes. Ces élèves-là sont difficiles à aider : On hésite souvent entre passage par défaut dans le niveau supérieur et réorientation. De par leur attitude, ces élèves peuvent influencer négativement sur la dynamique de travail et l'implication des autres élèves.

Le diagnostic a montré une insuffisante prise en charge des élèves en difficulté et un manque de remédiation rapide. Trop d'élèves décrochent. Les équipes enseignantes ont une réelle difficulté à identifier les causes des problèmes rencontrés par les élèves, ce qui empêche une aide personnalisée. Les dispositifs de soutien démarrent également trop tardivement dans l'année et ne peuvent être pérennisés.

➤ **Un climat scolaire serein** permettant:

- la mise en place d'un sentiment d'appartenance.
- la limitation de l'absentéisme.
- la réussite de tous en fonction de leurs compétences.

Les locaux et l'équipement du lycée permettent une vie lycéenne agréable. Il faut parvenir à maintenir les élèves au sein de l'établissement de façon non plus obligatoire, mais spontanée. Trop d'élèves arrivant d'établissements différents n'ont pas encore acquis les codes, et le sentiment de liberté qu'ils éprouvent au lycée, les amène souvent à commettre des dégradations.

Pour un certain nombre d'entre eux, le but du jeu reste encore de ne pas assister aux cours en gênant l'enseignant ! Le lycée identifié comme lieu de vie permettra aux jeunes d'y rester sereinement et également de limiter leur absentéisme en journée. La fréquentation plus assidue des lieux comme les CDI les MDL, ou les salles de permanence mises à disposition, permettra un travail plus efficace et une meilleure réussite personnelle.

Il reste à mettre en place un véritable système de valeurs permettant le respect de l'Autre.

➤ **Des poursuites d'études ambitieuses et porteuses de sens** par

- une réflexion sur le système de valeurs
- la mise en place de parcours d'excellence internes à l'établissement
- le maintien et le développement des actions d'informations et d'orientation de nos élèves.

Le diagnostic a mis en avant les interrogations des équipes:

- Comment un élève peut-il trouver l'énergie nécessaire à sa réussite quand il est en échec?
- Pourquoi les lycéens ne choisissent-ils pas des voies d'orientation post bac plus ambitieuses?
- Avons-nous les moyens de proposer des stimulations suffisantes aux meilleurs élèves afin qu'ils réussissent mieux par la suite?
- Comment mettre en place un processus d'orientation dès la seconde et à quelles fins?

Toute la communauté éducative s'entend pour dire que le lycée doit permettre aux jeunes de réussir leur bac, mais qu'il doit surtout les aider à réussir à trouver leur voie, qui ne soit pas uniquement dictée par un investissement personnel limité.

Aider les élèves à:

- Devenir autonome, acteur de leur travail en lui donnant du sens, en l'organisant
- Faire un choix raisonné et actif de leur orientation en fonction de leurs compétences, de leurs envies et en se représentant objectivement les exigences post bac.

3 LEVIERS STRATÉGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et la Région. Ces politiques sont déclinées selon les champs d'action définis dans la convention cadre du 4 juillet 2014.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

La fluidification des parcours et la réussite des élèves passera par:

- Une redéfinition collective de l'accompagnement personnalisé pour une meilleure utilisation. En priorité, il faudrait améliorer l'accueil des élèves en les aidant à s'organiser. Il faut donc définir des modules communs à l'arrivée dans chaque niveau:
 - Organisation de l'emploi du temps et des outils de travail.
 - Organisation du prévisionnel du travail à faire.
 - Prise de notes.
 - Définition des compétences et attendus pour chaque niveau.
- Un travail en accompagnement personnalisé établi autour des compétences, ce qui permet l'approche via des thèmes plus ou moins disciplinaires, mais qui vise aussi à l'amélioration de la compréhension ainsi que l'expression orale et écrite de tous les élèves.
- Une mise en place de stages de remédiation bien avant les vacances de février.
- Une concertation disciplinaire et interdisciplinaire plus réactive: En effet, la concertation en équipe pédagogique autour de l'évolution d'un élève se doit d'être rapide avant que la difficulté ne devienne cause d'absentéisme. D'autre part, certains points de programmes pourraient être mieux compris si un travail transdisciplinaire était effectué en amont.
- Une liaison inter-degré renforcée et des échanges entre enseignants des collèges de secteur et ceux du lycée quant aux exigences et aux attendus à l'entrée en seconde.

Un climat scolaire serein s'obtiendra par :

- Des exigences explicitées et communes (notamment travail, assiduité, ponctualité). Il est évident que tous n'ont pas la même approche des règles de vie de l'établissement. Un travail non fait, ou rendu en retard, n'aura pas la même incidence chez tel ou tel enseignant. De même, la ponctualité ne doit pas être sujette à caution, des statuts différents ne doivent pas aboutir à une application de la règle différente et l'exemplarité doit être de mise.
- Un refus des violences, incivilités entre élèves, et entre élèves et adultes, ainsi que toute dégradation : Toute déviance doit trouver une réponse... Mais cette réponse doit être commune et doit entraîner une réflexion collective autour des punitions et des sanctions à mettre en place.
- Une écoute bienveillante mais cadrante des élèves, qui doivent lors de leur cursus lycée atteindre le statut de jeune adulte. Cette écoute est particulièrement sensible dans les cas de décrochage ou refus scolaire.
- La mise en place d'un sentiment d'appartenance par:
 - L'organisation de moments festifs partagés entre les deux lieux et entre les élèves et les enseignants.
 - La mise en place de projets ambitieux communiqués à tous qui valorisent l'établissement.

Des poursuites d'études ambitieuses et porteuses de sens:

- En mettant en place une politique d'orientation porteuse de sens dès la seconde. Cette politique devra expliciter les attendus et surtout apporter des explications entre l'attendu et le résultat personnel.
- En rassurant les élèves sur le champ des possibles : Beaucoup de familles n'osent se lancer par méconnaissance. Il faut donc accompagner l'élève et sa famille dans le décodage à faire dans les salons de l'étudiant et autres manifestations.
- En développant les retours d'expérience et de partenariats avec les universités ou grandes écoles : Instaurer le retour des élèves en réussite, afin qu'ils communiquent sur leur vécu d'étudiant.
- Rendre les partenariats entre grandes écoles et lycée pérennes, afin que les élèves puissent être pris en charge bien en amont de leur entrée dans l'école de leur choix.

4 ACCOMPAGNEMENT (autorité académique et région)

Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

Autorité académique

- Accompagnement par la formation des enseignants de l'évolution des pratiques pédagogiques pour :
 - la mise en place d'un travail par compétences pour une plus grande efficacité (Demande de FIL pour créer un lien entre pédagogie, programme et compétences)
 - la mise en place des quatre parcours:
 - Parcours Avenir
 - Parcours d'Education Artistique et Culturelle
 - Parcours éducatif de santé
 - Parcours citoyen
 - la mise en place des liaisons inter-cycle
 - un accompagnement des élèves en difficulté plus personnalisé
- Climat scolaire :
 - Mise en place d'une analyse et d'une expertise du climat scolaire afin de repérer les difficultés et y remédier.

Région

- En matière d'amélioration de l'orientation ; la Région permettra à l'établissement d'approfondir son lien avec le monde de l'entreprise pour permettre la découverte des métiers et l'approfondissement du travail sur l'orientation des élèves.
- La Région propose un accompagnement adapté en expertise et en ressources dans le cadre de ses différents dispositifs et compétences, afin d'accompagner les élèves et favoriser leur épanouissement dans l'établissement (thématiques Découverte Région : citoyenneté, sport)

5 DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat d'objectifs est conclu pour une durée de quatre ans. Il prend effet à partir du 1^{er} septembre 2017 (ou à la date de la dernière signature si elle est ultérieure). Il expire à la date du 31 août 2021. Il est procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

Ce contrat d'objectif est établi et signé en trois exemplaires originaux.

Date de présentation au Conseil d'Administration : 03.07.2017

Vote du Conseil d'Administration : 03.07.2017 favorable 18 exprimés (17 pour 1 contre)

A Décines , le 30.08.2017

Le chef d'établissement,



Vu, le 7.9.2017

L'inspecteur d'académie -

Directeur académique des services de l'éducation nationale de Rhône

L'inspecteur d'académie
directeur académique



Guy CHARLOT

A Lyon , le 02/09/17
La Rectrice de la région académique
Rhône-Alpes
Rectrice de l'académie de Lyon
Chancelière des universités



Françoise Moulin Civil

A Lyon , le 22/09/18
Le Président de la région Auvergne-Auvergne-
Rhône-Alpes,



ANNEXE : LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible.

Les valeurs initiales sont calculées sur les deux dernières années via APAE

Objectif : Fluidification des parcours et réussite des élèves

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux de redoublement en fin de seconde	8%	5%
Taux d'accès brut de la seconde au bac (Séries G&T)	73%	76%
Taux d'accès brut de la seconde au Bac (Séries Pro)	37%	60%
Taux de réussite au bac (Toutes séries)	81%	86%

Objectif : Climat scolaire serein

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux d'absentéisme	9.14%	6%

Objectif : Poursuite d'études ambitieuses et porteuses de sens

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux d'élèves accédant aux CPGE et écoles avec prépa intégrées	5%	8%
Taux des bacheliers de série générale se dirigeant vers un BTS	9.11%	5%
Taux des bacheliers de série techno se dirigeant vers un DUT	15.7%	20%
Taux des bacheliers de série techno se dirigeant vers une CPGE- Ing	>1%	2%
Taux des bacheliers série pro se dirigeant vers un BTS	10.3%	15%

Lorsqu'il ne s'agit pas d'indicateurs existant aux niveaux national ou académique, leur mode de calcul doit être défini précisément.